

Modification du Permis d'organisation FFSA N° C53 du 05/02/2021

Art. 1 - Organisation

1-2. Calendrier

V 5 Mars	Essais présaison.....	MAGNY-COURS
S 22 - D 23 - L 24 Mai	(Course de 4H)	ALBI
V 18 - S 19 - D 20 Juin	(Hors Championnat)	ANNEAU du RHIN
V 9 - S 10 - D 11 Juillet	(Course de 4H)	DIJON
V 6 - S 7 - D 8 Août	(Course de 6 H / Coefficient 1,5)	PAUL RICARD
V 27 - S 28 - D 29 Août	(Course de 4H)	LEDENON
V 24 - S 25 - D 26 Septembre	(Course de 4H)	NOGARO
V 22 - S 23 - D 24 Octobre	(Course de 4H)	MAGNY-COURS
V 12 - S 13 - D 14 Novembre	(Course de 6 H / Coefficient 1,5)	LE MANS

Art. 10 - Changements de pilotes

10-1. Procédure

10-1/2. Nombre de d'arrêts

- 10-1/2.1 : Course de 4 Heures => 5 arrêts obligatoires de 2'30 mn entre la boucle d'entrée et de sortie
- 10-1/2.2 : Course de 6 Heures => 7 arrêts obligatoires de 2'30 mn entre la boucle d'entrée et de sortie
- 10-1/2.3 : Ces nombres d'arrêts et/ou le temps d'arrêt pourront être modifiés et communiqués lors des briefings.

Le temps de conduite par pilote est de 45 mn maximum entre les boucles de Sortie et d'Entrée.

Jean-Jacques HENGEL

Le 29/06/2021

